



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur
de la formation des cadres
et de la Recherche Scientifique

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



الوزير المكلف بالجمالية
المغربية المقيمة بالخارج
Ministère Chargé de la Communauté
Marocaine Résidant à l'Étranger

**Appel à candidature pour bénéficier des
bourses universitaires au profit des étudiants marocains démunis
résidant à l'étranger au titre de l'année universitaire 2011-2012**

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme culturel et social initié par le Ministère chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger au titre de l'année 2011 au profit des personnes qui se trouvent dans une situation de précarité, et dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat et de coopération signée le Jeudi 19 Mars 2010 entre le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger et le Ministère de l'Éducation National ,l'Enseignement Supérieur ,la Formation des Cadres et la Recherche Scientifique **1000 bourses d'études ont été réservées au titre de l'année universitaire 2011-2012 au profit des étudiants MRE résidants à l'étranger et qui se trouvent dans une situation précaire** et qui poursuivent leur étude universitaire dans les pays de résidence dans les niveaux universitaires ci-indiqués (licence, master, doctorat) .

Les conditions relatives à l'octroi des bourses aux licenciés :

Les bourses seront attribuées chaque année, et ce en fonction de la situation sociale et de l'excellence scientifique des étudiants universitaires et des étudiants des grandes écoles après étude et sélection de leur dossiers.

Cette bourse attribuée aux dits étudiants est valable pour une année renouvelable à condition que l'intéressé présente un certificat d'inscription à la deuxième année

▪ **Dossier de candidature pour bénéficier de la bourse :**

- 1- Demande manuscrite destinée au Ministre de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, la formation des cadres et la recherche scientifique en partenariat sous l'égide du Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger
- 2- Une copie légalisée par les autorités compétentes du baccalauréat obtenu dans le pays d'accueil de l'étudiant
- 3- Copie de la carte d'identité nationale ainsi que de la carte consulaire
- 4- Copie légalisée par les autorités compétentes de certificat d'inscription dans les établissements universitaires supérieurs au cours de l'année universitaire 2011-2012 traduit dans l'une des langues suivantes : arabe, français, Anglais.
- 5- Copie légalisée par les services des postes consulaires du lieu de résidence du concerné de la carte de résidence du parent ou tuteur légal. (si la tutelle est exercé par la mère, présentez un document prouvant qu'elle est divorcée ou veuve. Et s'il s'agit d'un tuteur légal présentez un document prouvant la tutelle).
- 6- Relevé de note des trois années du baccalauréat
- 7- Copie légalisée par les services des postes consulaires de l'attestation de salaire ou du revenu annuel du parent ou tuteur des candidats
- 8- Le formulaire remplie par le candidat

Les conditions relatives à l'octroi des bourses aux étudiants du Master et du Doctorat :

Les bourses seront attribuées chaque année en fonction de l'excellence scientifique tenant compte du nombre d'année d'études et des mentions obtenues.

Pour les étudiants du Master les bourses seront attribuées pour une année renouvelable à condition de la réussite de l'étudiant et son passage à la deuxième année

Pour les étudiants dans le cycle de doctorat les bourses seront attribuées pendant 4 ans au maximum et ce en fonction du rapport annuel fait par le directeur de thèse qui évalue l'avancement du travail du chercheur

Dossier de candidature :

- 1- Demande manuscrite destinée au Ministre de l'éducation nationale, l'enseignement supérieur, la formation des cadres et la recherche scientifique en partenariat sous l'égide du Ministre chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'étranger
- 2- Préciser la situation précaire du concerné dans la demande
- 3- Une copie légalisée par les autorités compétentes du baccalauréat obtenu dans le pays d'accueil de l'étudiant
- 4- Copie légalisée par les autorités compétentes de certificat d'inscription dans les établissements universitaires supérieurs au cours de l'année universitaire 2011-2012 traduit dans l'une des langues suivantes : Arabes, Français ou Anglais.
- 5- copie légalisée de la carte de résidence du parent ou du tuteur légal (si la tutelle est exercé par la mère, présentez un document prouvant qu'elle est divorcée ou veuve. Et s'il s'agit d'un tuteur légal présentez un document prouvant la tutelle).
- 6- copie de la carte d'identité nationale de l'étudiant
- 7- Copie légalisée de la licence pour les étudiants du Master
- 8- Copie légalisée de licence et du Master pour les étudiants de Doctorat
- 9- Relevé de note des années de la licence pour les étudiants du Master
- 10- Relevé de note des années du Master pour les étudiants de Doctorat
- 11- Copie légalisée par les services des postes consulaires du lieu de résidence de l'étudiant de l'attestation de salaire ou du revenu annuel du parent ou tuteur des candidats

Conditions de dépôt des dossiers :

Les étudiants résidant à l'étranger désirant bénéficier des bourses indiquées ci-dessus doivent présenter les dossiers ainsi que les documents demandés aux services des postes diplomatiques et consulaires marocains du pays de résidence, pour qu'ils soient envoyés directement et en une seule fois au Ministère chargé de la communauté Marocaine résidant à l'étranger

Conditions de sélection des candidatures :

La sélection des dossiers de candidature ainsi que la sélection des bénéficiaires de la bourse d'étude seraient faites par le biais d'un comité commun entre le Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Etranger et le Ministère de l'Education Nationale l'Enseignement Supérieur la Formation des Cadres et la Recherche Scientifique.

- ✓ Date limite pour déposer les dossiers de candidature est le **31 Janvier 2012.**

L'appel à candidature est téléchargeable à partir du Site internet du Ministère www.marocainsdumonde.gov.ma